

POSTULAT

Auteur Manfred Schmid, CVPO, et Urs Kuonen, CVPO
Objet Le réseau routier cantonal, qui se détériore, fait-il obstacle à la mobilité des citoyens et des PME?
Date 30.04.2015
Numéro 5.0169

Selon son contrat de prestations, l'objectif premier du SRTCE est de compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal.

Parmi les indicateurs actuels révélés dans le rapport de la commission de gestion, notre infrastructure cantonale – et en premier lieu les ouvrages d'art – se détériore gravement année après année.

Pouvons-nous nous permettre une telle situation ? En avons-nous même le droit ? Dans un canton comme le nôtre, la circulation routière revêt une grande importance économique, tout particulièrement pour nos PME et pour nos citoyens. Si au début de l'analyse il n'est encore que question de la dégradation de la qualité des routes, le sujet de la sécurité est rapidement abordé.

Voulons-nous faire des économies au frais de la mobilité de nos citoyens ? Les 1806 km du réseau des routes cantonales doivent être entretenus et optimisés. La situation actuelle est mise en évidence depuis des années par les indicateurs relevés.

Selon nous, un indice moyen de 2,0 doit être maintenu sur le long terme.

Le service hivernal doit être supprimé du budget d'entretien de chacun des arrondissements et budgétisé et présenté séparément. Le budget des arrondissements alloué à l'infrastructure ne doit pas être restreint par cette variable de dépenses.

Conclusion

Pour les raisons énoncées ci-dessus, nous enjoignons le Conseil d'Etat de mettre à disposition les moyens nécessaires pour le prochain budget et de les augmenter par rapport à aujourd'hui, de manière à ce que nos citoyens puissent compter sur l'infrastructure qu'ils méritent. Raison pour laquelle la qualité de nos routes cantonales doit être maintenue et améliorée.